

Rapport n°: 09 / 10 / 362 / 037

N° client société distributrice:

N° compteur: 36446436-83.0037

Index I: 42237 kw/h

Index II:

DISTRIBUTEUR	PV vu
Nom	ORES GILBERT S
Date	8 Janvier 2010
Signature	



Organisme de contrôle a.s.b.l.

PROCES-VERBAL D'INSPECTION D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE - DE CHANTIER - D'UN RACCORDEMENT PROVISOIRE/DEFINITIF RESIDENTIEL

Type d'inspection : examen de conformité avant mise en service / visite de contrôle
suivant : RGIE art. 270 / RGIE art. 271 / RGIE art. 276 / art. 86

Complément au rapport n°

Type d'installation : Nouvelle / Extension / Modification / Provisoire / Existante / Renforcement / Sécession du Comptage / Modification de tension d'alimentation

Type de locaux : Maison d'habitation

Lieu d'inspection : Rue Pierressart 2, 6997 Fanzel - Erezee

Propriété de : Ponsard Yvette idem

Mandant : idem

Installateur : Eurard Luc, Clos du Moulin 15, 6940 Durbuy

TVA 451563424

carte ID:

Délivré à:

Date:

Inspecteur : Blaise Jacky

Date d'inspection : 21-10-2009

DESCRIPTION

Tension de service : 1 x 230 V 3 x 230 V 3N 400V Protection max. : 40 A Commutateur; position :

Protection principale : Disj. Pas placé Interrupteur / sectionneur : 1

Liaison comptage - coffret de répartition : type de câble : EXVB nombre de conducteurs : 4 diamètre : 16 mm²

Câble de raccordement au réseau : type de câble : EXVB nombre de conducteurs : 4 diamètre : 16 mm²

Réseau aérien / Raccordement souterrain au réseau aérien / Réseau souterrain Fourreau présent / absent - Plaque d'isolation: présente / absente

Electrode de terre : Type : boucle / barres / piquets / conducteurs horizontaux Section : 16 mm² Résistance de dispersion : 10 Ω

Nombre de tableaux : 1 Nombre de circuits terminaux : 19 Résistance d'isolement général : 219 MΩ

Interrupteur différentiel : Général : 4P 40A 300 mA Supplémentaire : 4P 40A 30 mA

Description : voir les schémas en annexe

NOTES

La liaison équipotentielle principale et supplémentaire ~~est~~ ne sont pas encore raccordées.La salle de bains - le(s) compteur(s) d'eau, - le gaz, - le chauffage central - ~~est~~ ne sont pas encore placés.

INFRACTIONS

CONCLUSION

L'installation est conforme / n'est pas conforme aux prescriptions du RGIE.

L'interrupteur différentiel général a été plombé par des scellés au sigle d'OCB.

Le(s) schéma(s) unifilaire(s) et de position ont été signés pour approbation.

La visite de contrôle prévue par l'article 271 du RGIE doit avoir lieu au plus tard le 21-10-2009, ainsi qu'avant la mise en service d'une modification / extension importante réalisée avant cette date.

L'installation ne peut pas être mise en service / ne peut rester en service qu'à condition de remédier sans délais aux infractions constatées et que toutes les mesures nécessaires soient prises pour assurer la sécurité des personnes et des biens.

Pour le directeur,
l'inspecteur

Prof. PONSARD - FANZEL.

TD

TENSION 400L

A 20A	III	4 20A
B 20A	III	4 20A
C 16A	H	16A
D 16A	H	16A
E 16A	H	16A
F 16A	H	16A
G 16A	H	16A
H 16A	H	16A
I 16A	H	16A
J 20A	H	20A
K 20A	H	20A
L 20A	H	20A
M 16A	H	16A
N 16A	H	16A
O 16A	H	16A
P 20A	H	20A
Q 20A	H	20A
R 20A	H	20A
S 20A	H	20A

Installation est contrôlée par:
OCB, rue de Gembloux 500, 5002 Namur
Inspecteur : BLAISE Jacky

Date: 21-10-2007
PV n°: 09-10-368-037

Signature :

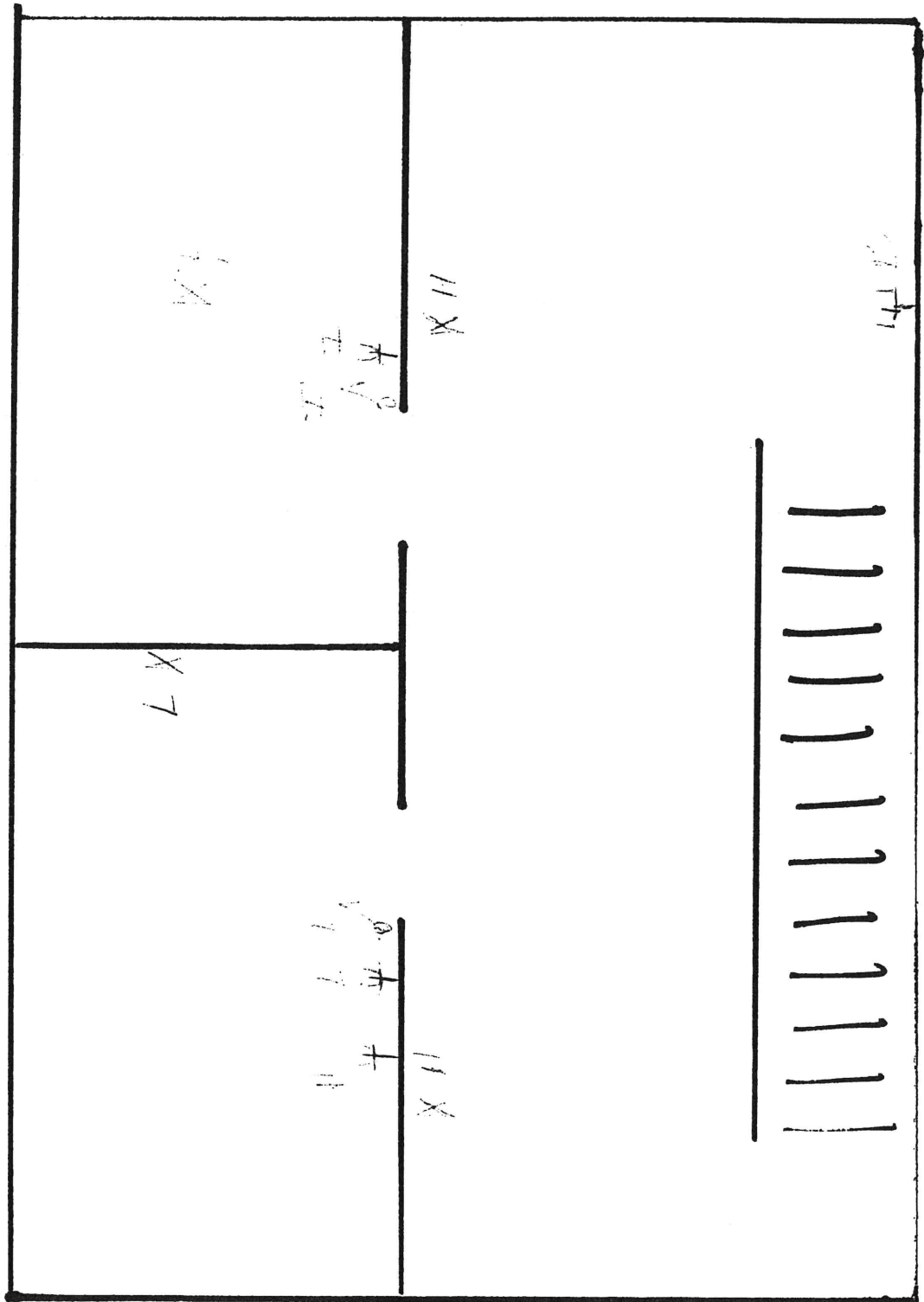
Blank

DIFT 401 300K

4x16 EXL

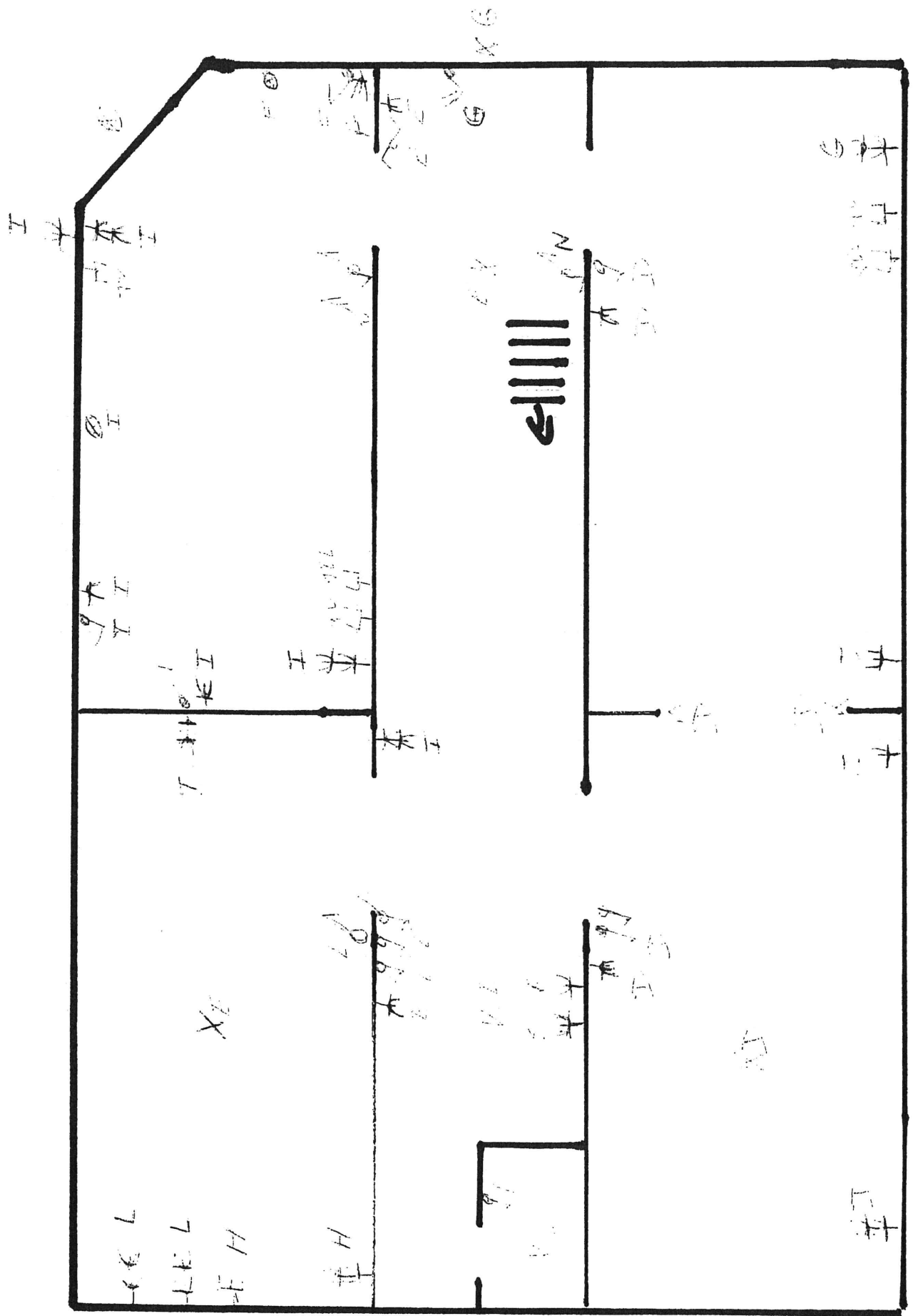
Ma. PONSARD - TANZEL

CAVE



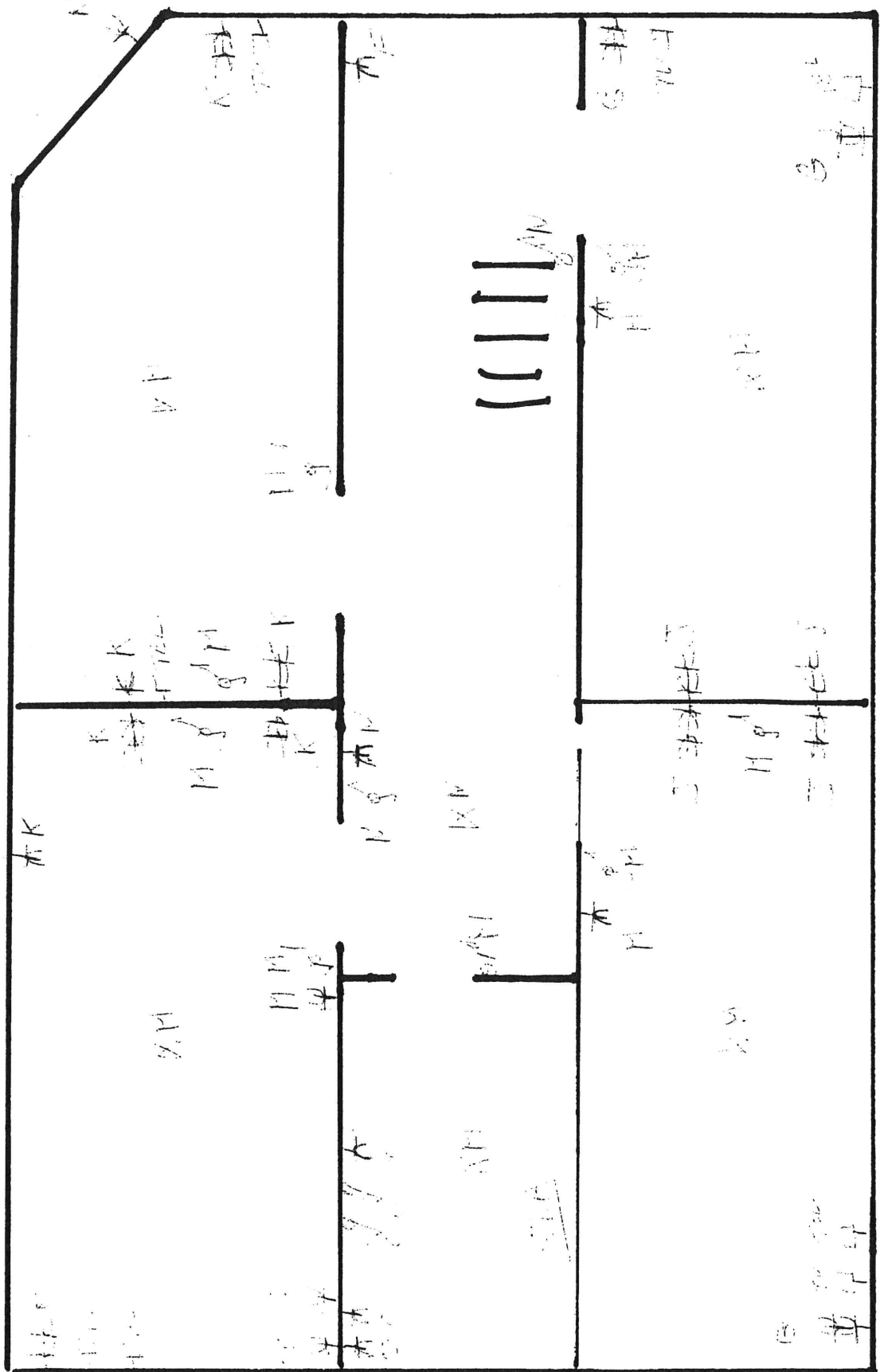
Mr. PONSARD - FANZEL

REZ



M^r TONSARD - FANZEL

1^{er} ETAGE



M^e- PONSARD - FANZEL .

GRENIER

